



GRAINES VOLTZ

Communiqué de presse
Colmar, le 22 septembre 2021

GRAINES VOLTZ PUBLIE SA PREMIERE DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Colmar, le 22 septembre 2021 – Graines Voltz annonce la publication de sa première Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

UNE DEMARCHE VOLONTAIRE

Graines Voltz a pris l'initiative de réaliser sa première Déclaration de Performance Extra-Financière bien qu'il n'ait pas encore atteint les seuils la lui rendant obligatoire. Groupe familial, structuré depuis sa création il y a 35 ans autour du développement de la diversité variétale (33.000 références à son catalogue), Graines Voltz souhaite fournir un cadre de lecture de son engagement qui puisse être partagé par tous au moment où il aborde une phase importante de son développement.

LE REFERENTIEL UNIVERSEL DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

La DPEF de Graines Voltz adopte le référentiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) préconisé par l'ONU en retenant 10 ODD prioritaires. Le choix de ce référentiel universel permettra d'accompagner l'élargissement du périmètre du groupe qui, grâce à sa toute nouvelle plateforme de marché, touche progressivement l'ensemble des pays de l'Union Européenne et s'approvisionne dans le monde entier auprès des meilleurs obtenteurs de semences.

UN PROCESSUS MESURABLE D'AMELIORATION CONTINUE

Cette première version respecte les codes d'une DPEF obligatoire et sera rapidement complétée par des indicateurs qui permettront de suivre l'évolution des engagements du groupe. Depuis la mise en chantier de ce projet, plusieurs projets d'amélioration ont été engagés.

La DPEF est accessible sur le site du groupe (www.graines-voltz.com) dans la rubrique « Extra-Financier» <https://www.graines-voltz.com/extra-financier>.

Commentant cette publication, Serge Voltz, Président-directeur général du groupe, a déclaré : « *Les principes sur lesquels repose notre groupe, notamment notre attachement à la diversité variétale et aux circuits courts, longtemps anticipateurs, s'avèrent aujourd'hui parfaitement en phase avec l'évolution de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et les attentes d'une part croissante de la société, préoccupée par les bouleversements climatiques.*



GRAINES VOLTZ

Nous pensons qu'au moment où nous accélérons notre développement en Europe, il était important de prendre l'initiative de formaliser nos valeurs dans une DPEF pour mieux les partager ».

Prochain événement : 29 septembre 2021 - Activité du 3^{ème} trimestre (après bourse).

À propos de Graines Voltz

Graines Voltz est un des premiers distributeurs européens indépendants de semences et de jeunes plants de fleurs et de légumes.

Groupe familial dirigé par Serge Voltz son fondateur, Graines Voltz emploie plus de 400 personnes et connaît un fort développement depuis sa création en 1985. Son succès est bâti sur une offre très large de 33 000 références, unique sur le marché européen en termes de diversité de variétés, à destination des professionnels des circuits courts (maraîchers, horticulteurs et collectivités).

Une organisation extrêmement rigoureuse lui permet d'identifier très en amont les variétés répondant aux nouvelles attentes de consommation, d'assurer un contrôle qualité et une traçabilité totale et de délivrer ses produits en flux tendus.

Leader en France, Graines Voltz, qui est portée par la demande croissante des consommateurs en Europe pour des végétaux diversifiés de qualité issus des circuits courts, a l'ambition d'y exporter son modèle. L'Allemagne, premier marché après la France, connaît un développement très rapide.

Graines Voltz est cotée sur Euronext Paris (code mnémorique : GRVO - FR0000065971). L'action Graines Voltz fait partie des indices CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All Tradable.

Pour plus d'informations : www.graines-voltz.com.

Pour toute information, contacter :

GRAINES VOLTZ

Serge VOLTZ

Président et Fondateur

Tél. : 03 89 20 18 19

relationsinvestisseurs@grainesvoltz.com

KEIMA Communication

Relations investisseurs & Relations presse

Emmanuel DOVERGNE

Tél. : 01 56 43 44 63

emmanuel.dovergne@keima.fr